



NOUVELLES FACTURES QR

PRINTEMPS 2022

A partir d'avril 2022, la FER CIAM émet des QR-factures

La QR-facture remplace les bulletins de versement (oranges et rouges) qui disparaîtront complètement le 30 septembre 2022. Elle est reconnaissable à son QR-code contenant une croix suisse. La QR-facture s'utilise comme les anciens bulletins de versement, mais offre aussi de nouvelles possibilités. Elle permet notamment de scanner toutes les informations liées au paiement depuis son téléphone mobile ou son ordinateur afin d'éviter leur saisie manuelle.

Récépissé		Section paiement		Compte / Payable à	
Compte / Payable à CH10 3000 0001 1200 0447 7 FER CIAM 106.1 Rue de Saint-Jean 98 1211 Genève 11				CH10 3000 0001 1200 0447 7	
Référence 39 00000 07000 20001 20211 20004				FER CIAM 106.1 Rue de Saint-Jean 98 1211 Genève 11	
Payable par Entreprise Test Rue de l'Aubépine 6 1205 Genève				Référence 39 00000 11100 20001 20220 40004	
Monnaie Montant CHF 1 563.00				Payable par Entreprise Test Rue de l'Aubépine 6 1205 Genève	
		Monnaie Montant CHF 1 563.00			

Point de dépôt

- 1 Le QR-code contient toutes les informations nécessaires au paiement.
- 2 Le QR-IBAN est le numéro de compte d'encaissement qui remplace l'ancien numéro de compte, dit numéro d'adhérent BVR, au format 01-xxxxxx-x. **Attention, si vous avez un ordre permanent, vous devez remplacer l'ancien numéro de compte par le nouveau QR-IBAN.**
- 3 La référence de la QR-facture est à reporter sur votre ordre de paiement en cas de saisie manuelle, comme avec les anciens BVR.

Comment payer les QR-factures ?

- **Aux guichets**: la QR-facture peut être payée aux guichets de la poste ou de votre banque comme les anciens bulletins de versement. Le récépissé détachable vous sera toujours remis comme preuve de votre paiement.
- **Saisie manuelle**: la saisie manuelle d'un paiement à partir d'une QR-facture reste possible dans votre e-banking. **Il faut modifier le numéro de compte au format QR-IBAN et indiquer la référence unique à chaque paiement.**
- **Scanner vos QR-factures**: scannez directement le QR-code depuis l'application mobile de votre banque ou à l'aide d'un lecteur optique.

Plus d'information sur l'introduction des QR-factures:

www.ferge.ch/qr-facture

Pour toute question complémentaire: comptabiliteclients@fer-ge.ch ou 058 715 31 96